



AS/Mon(2018)OJ05rev

22 juin 2018

fmonoj05rev_2018

Commission pour le respect des obligations et engagements des Etats membres du Conseil de l'Europe (Commission de suivi)

Projet d'ordre du jour révisé

de la réunion qui se tiendra à huis clos à Strasbourg:

- le mardi 26 juin 2018 de 8h30 à 10h00 (salle 11)
- le mercredi 27 juin 2018 de 14h00 à 15h30 (salle 11)
- le jeudi 28 juin 2018 de 14h00 à 15h30 (salle 11)

Mardi 26 juin 2018 de 8h30 à 10h00 (salle 11)

1. Projet d'ordre du jour

[AS/Mon (2018) OJ05rev]

Adoption du projet d'ordre du jour révisé.

2. Projet de procès-verbal

[AS/Mon(2018)PV04]

Approbation du projet de procès-verbal de la réunion tenue à Paris le 29 mai 2018.

3. Turquie

Corapporteurs: M^{me} Marianne Mikko, Estonie, SOC et M. Nigel Evans, Royaume-Uni, CE

[AS/Mon (2018)07 ; déclaration]

- Examen d'une note d'information des corapporteurs sur leur visite d'information à Ankara et Istanbul (28-30 mars 2018) ;
- Echange de vues sur l'observation des élections présidentielle et législatives anticipées en Turquie (24 juin 2018).

**Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres de la Commission,
tient lieu de convocation à la réunion.**

Il tient également lieu d'invitation au sens de la Résolution 1115 (1997), paragraphe 10¹.

Copie aux Secrétaires des délégations et des groupes politiques

Les documents de la réunion sont diffusés sur le site web extranet de l'Assemblée parlementaire (accès réservé aux délégations nationales): <http://assembly.coe.int/extranet>.

¹ Résolution 1115, paragraphe 10: "En cas d'ouverture d'une procédure de suivi, deux membres de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné (de façon à représenter la majorité au pouvoir et l'opposition) sont invités à participer, sans droit de vote, aux débats pertinents de la commission, sauf si l'un et/ou l'autre sont déjà représentés dans cette commission. Par analogie avec l'article 6, paragraphe 8, aucun membre de la délégation parlementaire de l'Etat membre concerné ne pourra participer au vote relatif à une question concernant ledit Etat."

4. Serbie

Corapporteurs : Mme Maria Guzenina, Finlande, SOC et ...
[AS/Mon(2018)01rev ; AS/Mon (2018)10]

- Désignation d'un/e corapporteur/e en remplacement de M. Samad Seyidov (Azerbaïdjan, CE) ;
- Examen des commentaires de la délégation de la Serbie sur l'avant-projet de rapport sur le respect des obligations et engagements de la Serbie.

Mercredi 27 juin 2018 de 14h00 à 15h30 (salle 11)

5. Arménie

Corapporteurs: M. Giuseppe Galati, Italie, PPE/DC et M^{me} Yuliya Lovochkina, Ukraine, SOC
[AS/Mon (2018)09]

Examen d'une note d'information des corapporteurs sur leur visite d'information à Erevan (23-25 mai 2018).

6. République de Moldova

Corapporteurs: M. Egidijus Vareikis, Lituanie, PPE/DC, et M^{me} Maryvonne Blondin, France, SOC
[AS/Mon (2018)08]

Examen d'une note d'information des corapporteurs sur leur visite d'information à Chisinau et Comrat (3-5 avril 2018).

7. Procédure de suivi : renforcer son efficience et son efficacité

[AS/Mon (2018)11]

Introduction du Président de la commission et échange de vues.

Jeudi 28 juin 2018 de 14h00 à 15h30 (salle 11)

8. Azerbaïdjan

Corapporteurs : M. Stefan Schennach, Autriche, SOC et ...

Désignation d'un/e corapporteur/e en remplacement de M. Cezar Florin Preda (Roumanie, PPE/DC).

9. Dialogue postsuivi avec « l'ex-République yougoslave de Macédoine »

Corapporteurs : Mme Lise Christoffersen, Norvège, SOC, et M. Valeriu Ghiletschi, République de Moldova, PPE/DC
[Programme + déclaration]

Rapport oral des corapporteurs sur leur visite d'information à Skopje (18-20 juin 2018).

10. Autorisation de visites d'information

11. Questions diverses

[Lettre]

Proposition de demander un avis de la Commission de Venise sur les récents amendements au Code pénal et au code de procédure pénale de la Roumanie.

Documents d'information:

Etat des procédures
[AS/Mon/Inf (2018) 09]

Programme de travail
[AS/Mon/Inf (2018) 10]

12. Prochaines réunions

[AS/Mon(2018)11]

Tbilissi, 16-18 septembre 2018

Examen des informations pratiques concernant la réunion de la commission de suivi qui aura lieu au Parlement de Géorgie à Tbilissi.

Autres réunions :

Strasbourg, 8-12 octobre 2018 (pendant la partie de session de l'Assemblée).

Paris, 14 novembre 2018 (Bureau du Conseil de l'Europe) (*à confirmer*)

Paris, 12 décembre 2018 (Bureau du Conseil de l'Europe) (*à confirmer*).